

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Judiciaire

Mandataire Judiciaire
(Nom, adresse)

SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL
Maître Pierre-Henri FRONTIL
2 Place Victor Basch
CS 20019
11890 CARCASSONNE

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

14567
GELY COIFFURE SARL
8 Rue de Verdun
11000 CARCASSONNE

Procédure

Date du Jugement

22 juillet 2026

Nature du Jugement

Liquidation Simplifiée

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincère)